



Réunion sous régionale sur la mise en œuvre des Objectifs de
développement durable en Afrique du Nord

Rabat (Maroc), 26 et 27 juin 2018

Aide-mémoire

I- Contexte

L'Agenda de développement 2030¹, officiellement entré en vigueur le 1er janvier 2016, constitue désormais le cadre de référence mondial pour orienter les politiques et actions au niveau national, régional et international. Tous les pays sont invités à traduire ce cadre global aux échelles nationale et locale, en intégrant les Objectifs de développement durable (ODD) dans leurs politiques, stratégies et processus budgétaire, tout en tenant compte de leurs priorités et spécificités. Il leur revient également la responsabilité d'en assurer l'intégration dans les politiques publiques, la mise en œuvre et le suivi régulier, dans le cadre d'une démarche inclusive, impliquant toutes les catégories d'acteurs, pour ne laisser personne derrière.

L'Agenda 2030 occupe aujourd'hui une place centrale dans les stratégies et programmes des Nations Unies. Le système des Nations Unies fournit un appui aux pays pour faciliter l'appropriation des ODD, leur intégration dans les politiques publiques, sectorielles et locales, la formulation de politiques intégrées, l'amélioration des capacités statistiques pour le suivi de leur mise en œuvre et le reporting à travers l'élaboration des rapports nationaux volontaires soumis par les pays au Forum Politique de Haut niveau (FPHN).²

A l'échelle régionale et sous régionale, les Nations Unies appuient l'Union Africaine et ses Communautés économiques régionales (CERs) qui constituent un maillon important du système multi niveaux de suivi et d'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et l'Agenda 2063³. Les CERs sont ainsi appelés à jouer un rôle essentiel pour, d'une part, aider leurs pays membres à intégrer de manière cohérente l'Agenda 2063 et l'Agenda 2030 dans leurs stratégies et plans nationaux de développement et, d'autre part, assurer la prise en compte des perspectives régionales.

Deux ans après l'adoption de l'Agenda 2030, l'appropriation et la contextualisation nationale des ODD ont peu avancé en Afrique du Nord. Les gouvernements, pour la plupart, tardent à définir leurs objectifs et cibles prioritaires et à mettre en place les instruments de gouvernance

¹ L'Agenda 2030 pour le développement durable a été adopté le 25 septembre 2015 par les chefs d'Etats et de gouvernements, à New York, lors du Sommet des Nations Unies sur le Développement Durable, tenu à l'occasion de la 70ème session de l'Assemblée Générale, sous le thème « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

² Le Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) est l'instance qui assure au niveau mondial le leadership politique, le suivi et l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba sur le financement du développement durable (Résolution 67/290 du 09 juillet 2013).

³ Un Mémoire d'accord entre les Nations Unies et l'Union africaine a été signé en janvier 2018 lors de la 30ème session du Sommet de l'Union africaine. Il a pour objet de renforcer le partenariat entre les deux institutions en vue d'assurer une mise en œuvre coordonnée et harmonisée des deux agendas 2030 et 2063. L'Agenda 2063 a été adopté par l'Union africaine en janvier 2015.

adéquats, pour favoriser l'élaboration et la mise en œuvre coordonnées de politiques intégrées, cohérentes et inclusives et, répondre aux enjeux complexes et interdépendants des ODD. La contribution de la société civile, du secteur privé et des collectivités locales, en dehors de quelques initiatives encore timides, demeure marginale. Le dialogue régulier et les partenariats entre les gouvernements et ces acteurs clés sont des éléments essentiels et incontournables du processus de mise en œuvre et de suivi des ODD.

Le Bureau Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a élaboré un rapport qui dresse un premier bilan des progrès réalisés par les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Mauritanie et Tunisie) dans la mise en œuvre et le suivi des objectifs de développement durable (ODD). Ce rapport analyse plus particulièrement les efforts menés en termes d'appropriation et de contextualisation, de gouvernance institutionnelle et de suivi. Il met en outre l'accent sur six thématiques d'importance pour les pays et d'intérêt prioritaire pour l'intégration régionale : sécurité alimentaire (ODD2), transition énergétique (ODD7), industrialisation (ODD 9), emploi des jeunes et des femmes (ODD 8), changement climatique (ODD13) et désertification (ODD15). Le rapport traite également du rôle de la coopération régionale dans la mise en œuvre des ODD, avant de fournir des orientations pour accélérer la mise en œuvre des ODD dans les pays du Maghreb. Le rapport sera présenté pour discussion et amélioration à la réunion sous régionale sur la mise en œuvre des ODD en Afrique du Nord.

L'élaboration de ce rapport s'inscrit dans le cadre du mandat assigné aux Commissions économiques régionales des Nations Unies en matière de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030⁴ et, plus particulièrement de prise en compte des perspectives régionales et de renforcement de l'intégration régionale. Il répond à la requête adressée au Bureau Afrique du Nord de la CEA par le Secrétariat Général de l'Union du Maghreb Arabe (décembre 2016).

II- Objectif global de la réunion

La réunion a pour objectif global de servir de forum de discussions et d'échanges afin de faire le point sur les progrès réalisés, les défis, les bonnes pratiques et les enseignements, dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) en Afrique du Nord.

III- Objectifs spécifiques de la réunion

La réunion a deux objectifs spécifiques :

- Présenter et discuter les résultats du rapport sur la mise en œuvre des ODD au Maghreb et, partager les informations, les expériences, les bonnes pratiques et les défis des pays de l'Afrique du Nord en matière de réalisation et de suivi des ODD ;
- Approfondir la réflexion et faire des recommandations sur les domaines qui demandent à être renforcés, notamment la participation effective de la société civile et du secteur privé, l'intégration des ODD dans les politiques publiques, sectorielles et locales, le suivi des ODD et enfin, les mécanismes de budgétisation et de mobilisation des ressources.

IV- Résultats attendus

- Des compléments d'informations sont recueillis pour améliorer le rapport de suivi des ODD ;
- Les bonnes pratiques et les défis en matière de réalisation et de suivi des ODD sont partagés ;

⁴ La Déclaration de l'Agenda 2030 et l'Assemblée générale des Nations Unies (résolution 67/290 et 70/299) ont souligné le rôle des Commissions régionales des Nations Unies dans l'appui à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et dans le processus global de suivi, piloté par le FPHN.

- Les domaines à renforcer sont identifiés et des recommandations sont faites pour orienter les politiques et les réformes et renforcer les capacités des pays et des acteurs clés. Ces recommandations seront présentées au comité intergouvernemental d'experts du Bureau Afrique du Nord de la CEA (octobre 2018) et à la réunion du mécanisme sous régional de coordination (premier trimestre 2019).

V- Participants

La réunion rassemblera les représentants des institutions impliquées dans le pilotage et le suivi des ODD dans les 7 pays couverts par le Bureau (Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie et Soudan) dont notamment :

- Ministère des affaires étrangères et de la coopération ;
- Ministère de la planification et des finances ;
- Ministère en charge du développement durable ;
- Institution en charge des statistiques ;
- Conseil économique, social et environnemental ;
- Organisations de la société civile et du secteur privé ;

De plus, les institutions suivantes seront également représentées :

- Secrétariat général de l'UMA ;
- Agences du Système des Nations Unies ;
- Organisations régionales et internationales de développement.

VI- Déroulement de la réunion

Les travaux de la réunion seront organisés autour des sessions suivantes :

Session plénière : Mise en œuvre des ODD en Afrique du Nord et intégration de l'Agenda 2063.

Session plénière : Appropriation des ODD par les acteurs clés (Département sectoriel, collectivité locale, entreprise et institution de recherche).

Sessions thématiques de groupes : deux groupes seront mis en place pour traiter des thèmes de l'emploi et de la sécurité alimentaire :

- Emploi (Lead CEA) ;
- Sécurité alimentaire (Lead FAO).

Sessions parallèles : Les sessions parallèles couvriront les quatre thèmes suivants :

- Gouvernance institutionnelle inclusive des ODD ;
- Intégration des ODD et cohérence des politiques publiques ;
- Mécanismes de budgétisation et de mobilisation des ressources ;
- Indicateurs et données.

Session plénière : synthèse des principales recommandations/messages et clôture.

VII- Produits attendus

À l'issue de la réunion, les produits suivants seront préparés et diffusés :

- Le rapport de la réunion y compris les principales recommandations de suivi et de mise en œuvre ;
- La publication sur la mise en œuvre des ODD au Maghreb.

VIII- Documentation

Les documents de travail de la réunion comprennent : le présent aide-mémoire, le programme de la réunion, les communications qui seront présentées par les experts et le rapport sur la mise en œuvre des ODD au Maghreb.

IX- Langues de travail

Les travaux de la réunion se dérouleront en français, en anglais et en arabe, avec une traduction simultanée dans les trois langues.

X- Dates et lieu de la réunion

La réunion se tiendra à Rabat (Royaume du Maroc) les 26 et 27 juin 2018.

XI- Contacts

Les informations relatives à la réunion pourront être obtenues auprès de :

Coordination :

Mme Marieme Bekaye, Economiste, chargée du Développement durable

Email : bekaye@un.org

Secrétariat :

Mme Naima Sahraoui

Email : sahraoui@un.org

Communication :

Houda Filali-Ansary

Email: filali-ansary@un.org

Gestion des connaissances :

Salem Sebbar

Email : sebbar@un.org

Documentation :

Mohammed Mosseddek

Email : mosseddek.uneca@un.org

Tél. /Bureau: ++ (212) (0) 537 71 56 13 /(0) 537 71 78 29